

DECLARATION DE CONFORMITE (ROHS)

Nous,

GRAVIC

123 ZI de l'Argile 2, Voie K
06370 MOUANS-SARTOUX
FRANCE

Certifions, par la présente,

- En regard de la **directive européenne 2011/65/EU** du 8 juin 2011, relative à la restriction de l'utilisation dans les équipements électriques et électroniques de certaines substances dangereuses : *cadmium, chrome hexavalent, mercure, plomb, PBB : polybromobiphényles, PBDE : polybromodiphényléthers,*
- En regard de la **directive déléguée 2015/863/EU**
- En regard de la **directive déléguée 2018/739/EU**
- En regard de notre engagement à respecter systématiquement les présentes et futures réglementations européennes sur le sujet,

Que l'ensemble des articles livrés actuellement sont en conformité avec cette directive.

Pour cette réponse nous nous appuyons sur les informations communiquées par nos fournisseurs de matières premières.

Pour la société GRAVIC,

Messieurs Jacquemin
Direction générale

PO
C. Marchal

